Nations Unies E/CN.18/2004/1

Conseil économique et social

Distr. générale
11 février 2004
Français
Original: anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Quatrième session
Genève, 3-14 mai 2004
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire

1. Élection des membres du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Statut du secrétariat.
4. Application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts :
   a) Progrès réalisés dans la mise en oeuvre :
      i) Savoir traditionnel sur les forêts;
      ii) Savoir scientifique sur les forêts;
      iii) Aspects sociaux et culturels des forêts;
      iv) Suivi, évaluation et rapports, concepts, terminologie et définitions;
      v) Critères et indicateurs de gestion durable des forêts;
   b) Moyens d'exécution (financement, transfert de technologies écologiquement rationnelles et renforcement des capacités aux fins d'une gestion durable des forêts), en tant qu'aspect transsectoriel étudié dans le cadre des points 4 a) i) à v).
5. Thèmes communs devant être examinés à chacune des sessions :
   a) Dialogue multipartite;
   b) Renforcement de la coopération;
   c) Enseignements tirés de l'expérience des pays;
   d) Nouvelles questions intéressant l'exécution au niveau des pays;

04-23831 (F) 240204 100304

e) Travaux intersessions;

f) Suivi, évaluation et rapports;

g) Promotion de la participation de la population;

h) Programmes forestiers nationaux;

i) Commerce;

j) Environnement porteur.

6. Questions diverses.

7. Dates et lieu de la cinquième session du Forum.

8. Ordre du jour provisoire de la cinquième session du Forum.

9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa quatrième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social (voir E/5975/Rev.1) au début de la 1re séance de chacune de ses sessions ordinaires, le Forum des Nations Unies sur les forêts élit parmi les représentants de ses membres un président et un certain nombre d'autres membres du Bureau, selon que de besoin. Aux termes de la résolution par laquelle le Conseil économique et social a créé le Forum (résolution E/2000/35), le Bureau est composé d'un président et de quatre vice-présidents (dont l'un fait également office de rapporteur) désignés selon le principe d'une répartition géographique équitable.

Le 6 juin 2003, à la première séance de la quatrième session, le Forum a élu Gede Ngurah Swajaya (Indonésie), Yuriy N. Isakov (Fédération de Russie), Xolisa Mabhongo (Afrique du Sud) et Stephanie J. Caswell (États-Unis d'Amérique), membres du Bureau pour sa quatrième session. L'élection du Président et d'un vice-président, d'un État d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que du Rapporteur a été reportée à une séance ultérieure.

Le Forum souhaitera peut-être élire au poste de président Yuriy N. Isakov (Fédération de Russie), dont la candidature a été avancée, et au poste de vice-président George W. Talbot (Guyana), dont la candidature a été avancée, et procéder également à l'élection du rapporteur de sa quatrième session.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Conformément à l'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil, au début de chaque session, le Forum arrête l'ordre du jour en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Dans sa décision 2003/298, le Conseil a pris note du rapport du Forum sur les travaux de sa troisième session et approuvé l'ordre du jour provisoire de sa quatrième session.

Le Forum souhaitera peut-être adopter l'ordre du jour et l'organisation des travaux de sa session proposés par le Secrétariat.

3. Statut du secrétariat du Forum

Le Secrétariat présentera un rapport sur le statut du secrétariat du Forum, notamment sur ses activités, son personnel et son budget. Le Forum souhaitera peut-être examiner ce rapport.

Documentation

Note du secrétariat sur le statut du secrétariat du Forum (E/CN.18/2004/3)

4. Application des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts

Conformément à son programme de travail pluriannuel (voir résolution 1/1 du Forum), à sa quatrième session, le Forum examinera, au titre de l'alinéa a) du point 4 de l'ordre du jour provisoire, les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental sur les forêts/Forum intergouvernemental sur les forêts et du plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant les éléments suivants : i) savoir traditionnel sur les forêts; ii) savoir scientifique sur les forêts; iii) aspects sociaux et culturels des forêts; iv) suivi, évaluation et rapport, concepts, terminologie et définitions; et v) critères et indicateurs de gestion durable des forêts. Il examinera dans ce contexte l'alinéa b) du point 4 portant sur les moyens d'exécution, notamment le financement, le transfert de technologies écologiquement rationnelles et le renforcement des capacités pour une gestion durable des forêts.

Dans la documentation dont la liste figure ci-dessous, le secrétariat a considéré comme pertinents pour chacun des éléments devant être examinés, au titre des sous-alinéas i) à v) de l'alinéa a) du point 4, les thèmes communs suivants (voir notes concernant le point 5) : enseignements tirés de l'expérience des pays; nouvelles questions relatives à l'exécution au niveau des pays; suivi, évaluation et rapports; promotion de la participation de la population; programmes forestiers nationaux; commerce; et environnement porteur.

Documentation

Rapport du Secrétaire général sur le savoir traditionnel sur les forêts (E/CN.18/2004/7)

Rapport du Secrétaire général sur le savoir scientifique sur les forêts (E/CN.18/2004/___)

Rapport du Secrétaire général sur les aspects sociaux et culturels des forêts (E/CN.18/2004/___)

Rapport du Secrétaire général sur le suivi, l'évaluation et l'établissement des rapports, concepts, terminologie et définitions (E/CN.18/2004/___)

Rapport du Secrétaire général sur les critères et indicateurs de gestion durable des forêts (E/CN.18/2004/11)

5. Thèmes communs pour chaque session

Conformément à son programme de travail pluriannuel, le Forum examinera les thèmes communs suivants : a) dialogue multipartite; b) renforcement de la coopération; c) enseignements tirés de l'expérience des pays; d) nouvelles questions intéressant l'exécution au niveau des pays; e) travaux intersessions; f) suivi, évaluation et rapports; g) promotion de la participation de la population; h) programmes forestiers nationaux; i) commerce; j) environnement porteur.

Le Forum souhaitera peut-être étudier les thèmes communs ci-après, qui ne sont pas examinés dans le cadre du point 4 (voir notes concernant le point 4), comme alinéas distincts de ce point de l'ordre du jour : dialogue multipartite; renforcement de la coopération; et travaux intersessions.

a) Dialogue multipartite

Le Forum a noté l'intérêt des dialogues multipartites pour la progression de ses travaux et décidé que des dialogues intéressant les neuf grands groupes définis dans Action 21 se tiendraient lors de chacune des sessions, à compter de la deuxième. Il a été suggéré d'axer le dialogue de chaque session sur les questions inscrites à l'ordre du jour en demandant aux parties intéressées d'exposer leurs points de vue. Ainsi, le dialogue multipartite de la quatrième session du Forum portera sur les points suivants : i) savoir traditionnel sur les forêts; ii) savoir scientifique sur les forêts; iii) aspects sociaux et culturels des forêts; iv) suivi, évaluation et rapports, concepts, terminologie et définitions; et v) critères et indicateurs de gestion durable des forêts.

Documentation

Note du Secrétariat sur le dialogue multipartite (E/CN.18/2004/4) et ses additifs, contenant les documents de synthèse présentés par divers grands groupes.

b) Renforcement de la coopération

À sa première session, le Forum a décidé d'établir et de maintenir des contacts et des liens de coopération avec les membres du Partenariat pour la collaboration sur les forêts, la Commission du développement durable et les autres commissions techniques du Conseil, ainsi qu'avec les autres processus et organisations, institutions et instruments internationaux régionaux pertinents, et de s'employer activement à promouvoir des synergies avec ces instances.

En outre, comme suite aux débats qu'il a tenus sur ce thème commun à sa troisième session, le Forum, dans sa résolution 3/4, a invité les États Membres et les membres du Partenariat à présenter leurs vues, d'ici à la fin du mois de février 2004, sur certaines questions relatives à la Convention sur la diversité biologique, et prié le secrétariat de présenter une compilation de ces vues à sa quatrième session. Les résultats de l'examen de ces questions lors de la quatrième session du Forum seront communiqués pour information à la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Faisant fond sur les communications reçues, le secrétariat a compilé les vues des États Membres et celles des membres du Partenariat et présentera un rapport oral à ce sujet.

Le Forum souhaitera peut-être étudier des démarches visant à renforcer la coopération et la coordination des politiques et des programmes ainsi qu'un message à l'intention de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique.

Documentation

Note du Secrétaire général sur le renforcement de la coopération et de la coordination des politiques et des programmes (E/CN.18/2004/13)

Document d'information sur le Partenariat pour la collaboration sur les forêts – Cadre 2004 (E/CN.18/2003/INF/1)

e) Travaux intersessions

Dans son programme de travail pluriannuel, défini dans la résolution 1/1, le Forum a recommandé la création de trois groupes spéciaux d'experts pour l'aider dans ses travaux sur les questions suivantes : a) approches et mécanismes en matière de suivi, d'évaluation et de rapports; b) financement et transfert de technologies écologiquement rationnelles; c) examen (en vue de leur recommandation) des éléments d'un mandat pour l'élaboration d'un cadre juridique concernant tous les types de forêts.

À sa troisième session, le Forum a terminé l'examen des titres, de la composition, du mandat, du calendrier de travail et des modalités d'établissement des rapports de ces groupes spéciaux d'experts. Par sa décision 2003/299, le Conseil économique et social a créé les trois groupes demandés.

Conformément à la décision 2003/299, le groupe spécial d'experts sur les méthodes et mécanismes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports s'est réuni à Genève du 8 au 12 décembre 2003 et le groupe spécial d'experts du financement et du transfert de technologies respectueuses de l'environnement s'est réuni, à Genève également, du 15 au 19 décembre 2004. Le Forum souhaitera peut-être examiner les rapports que ces deux groupes spéciaux d'experts doivent lui soumettre à sa quatrième session.

Toujours dans sa décision 2003/299, le Conseil a prié le secrétariat de présenter au Forum, à sa quatrième session, une note d'information sur les progrès accomplis dans la préparation des réunions du groupe spécial d'experts chargé d'examiner, en vue de leur recommandation, les éléments d'un mandat pour mettre au point un cadre juridique sur tous les types de forêts. Cette note, qui visera uniquement à informer, ne fera l'objet ni d'un examen ni d'une négociation au cours de la quatrième session.

Dans sa résolution 2/3, le Forum a invité le secrétariat, en coopération avec le Partenariat, à définir et à proposer à sa quatrième session une méthode pour faciliter l'examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts à sa cinquième session. Le Forum souhaitera peut-être examiner la note établie par le secrétariat à ce sujet.

Documentation

Rapport du comité spécial d'experts sur les modalités et les mécanismes de suivi, d'élaboration et d'établissement de rapports (E/CN.18/2003/2)

Rapport du groupe spécial d'experts sur le financement et les transferts de technologies écologiquement rationnelles (E/CN.18/2003/5)

Note du secrétariat sur les progrès accomplis dans les préparatifs des réunions du groupe spécial d'experts chargé d'examiner, en vue de leur recommandation, les éléments d'un mandat pour mettre au point un cadre juridique sur tous les types de forêts (E/CN.18/2004/6)

Note du secrétariat proposant un processus pour faciliter l'examen de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts (E/CN.18/2003/___)

6. Questions diverses

Le Forum souhaitera peut-être examiner toute question soulevée au titre de ce point.

Il est proposé que le Forum appelle l'attention sur certaines questions du programme relatives à la résolution 58/269 de l'Assemblée générale par laquelle cette dernière a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa cinquante-neuvième session un cadre stratégique pour l'exercice biennal 2006-2007, comprenant un premier volet : un plan-cadre fixant les objectifs à long terme de l'Organisation, et un deuxième volet : un plan-programme biennal pour remplacer le plan à moyen terme actuel.

Le Forum est invité à examiner le projet de plan-programme biennal pour la gestion durable des forêts (sous-programme 9). Ce projet, modifié comme il conviendra, sera présenté, dans un premier temps, au Comité du programme et de la coordination (à sa quarante-quatrième session) dont les recommandations seront communiquées à l'Assemblée générale à sa cinquante-neuvième session, lorsque celle-ci examinera le projet de cadre stratégique du Secrétaire général pour l'exercice biennal 2006-2007.

Le Forum souhaitera peut-être examiner la note du Secrétaire général.

Documentation

Note du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique pour l'exercice biennal 2006-2007 (E/CN.18/2004/CRP___).

7. Date et lieu de la cinquième session du Forum

Conformément à la décision 2001/218 du Conseil économique et social, le Forum tiendra sa cinquième session à New York. Il souhaitera peut-être en arrêter la date.

8. Ordre du jour provisoire de la cinquième session du Forum

Le Forum souhaitera peut-être recommander au Conseil économique et social l'adoption de l'ordre du jour provisoire pour sa cinquième session, lequel s'inspirerait du programme de travail pluriannuel présenté dans sa résolution 1/1.

9. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa quatrième session

Conformément à l'article 37 du Règlement intérieur, le Forum doit soumettre au Conseil un rapport sur les travaux de sa session.